

Chapitre VI

HOMME ET FEMME IL LES SAUVA

Introduction

Nous avons commencé à comprendre la vérité la plus profonde du mariage, celle d'être « **sacrement** », c'est-à-dire « **signe et moyen de l'union intime à Dieu** »¹. Signe sacré, le mariage l'est comme naturellement en raison même de cette analogie que nous révèle l'Écriture ; il est à ce titre le « sacrement primordial », institué dès l'origine, celui qui remonte à la création même de l'homme et de la femme². C'est cela que le Christ a voulu pleinement manifester et, en même temps, confirmer.

Mais avant de voir comment le Christ sauve l'amour humain et donne à ce signe sacré toute sa force de « sacrement », (c'est-à-dire non seulement de « signe », mais de « moyen »), il nous faut comprendre le mariage sous le régime du péché à partir de l'avertissement que donne saint Paul aux Corinthiens : « Je voudrais vous voir exempts de soucis. L'homme qui n'est pas marié a souci des affaires du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur. Celui qui s'est marié a souci des affaires du monde, des moyens de plaire à sa femme ; et le voilà **partagé**. De même, la femme sans mari, comme la jeune fille, a souci des affaires du Seigneur ; elle cherche à être sainte de corps et d'esprit. Celle qui s'est mariée a souci des affaires du monde, des moyens de plaire à son mari. Je dis cela dans votre propre intérêt, non pour vous tendre un piège, mais pour vous porter à ce qui est digne et qui attache sans partage au Seigneur » (1 Co 7, 32-35). Saint Paul montre bien ici comment le rapport d'analogie entre l'union conjugale et l'union mystique peut, dans la condition de l'homme affaibli et blessé par le péché originel, prendre la forme dramatique d'un **rapport de rivalité**, de concurrence, ces deux unions n'étant plus ordonnées l'une à l'autre selon la Sagesse divine. L'homme ne peut servir deux maîtres à la fois (cf. Mt 6, 24). Il ne peut aimer

¹ Cf. *Lumen Gentium*, n° 1.

² Léon XIII l'a réaffirmé avec force dans son encyclique *Arcanum divinæ sapientiæ* du 10 février 1888 : « Puisque Dieu lui-même a institué le mariage, et puisque le mariage a été dès le principe **comme une image de l'incarnation du Verbe**, il s'ensuit qu'il y a dans le mariage quelque chose de sacré et de religieux, non point surajouté mais inné, qui ne lui vient pas des hommes, mais de la nature elle-même. C'est pour cela qu'Innocent III et Honorius III, nos prédécesseurs, ont pu affirmer sans témérité et avec raison que le sacrement du mariage existe parmi les fidèles et parmi les infidèles. Nous en attestons les monuments de l'antiquité, les usages et les institutions des peuples qui ont été les plus civilisés et qui ont été renommés par la connaissance plus parfaite du droit et de l'équité ; il est certain que, dans l'esprit de tous ces peuples, par suite d'une disposition habituelle et antérieure, chaque fois qu'ils pensaient au mariage, l'idée s'en présentait toujours sous la forme d'une institution liée à la religion et aux choses saintes. » Dire que le mariage est « une image de l'Incarnation du Verbe » est une autre manière de dire qu'il est le signe de l'union mystique qui se réalise par l'Incarnation du Verbe.

Dieu de tout son cœur, ni l'autre en vérité, s'il met son bonheur dans l'union à la créature sans voir qu'elle est faite pour être aimée en Dieu.

Autrement dit, le mariage, dans sa condition déchuée telle que la décrit ici saint Paul, apparaît non pas comme un sacrement au sens fort d'un « moyen d'union » à Dieu, mais bien plutôt comme un « piège », une occasion de chute³. Or l'Église, en affirmant que cette alliance matrimoniale qu'est le mariage « a été **élevée** entre baptisés par le Christ Seigneur⁴ **à la dignité de sacrement** »⁵, affirme en même temps que le mariage peut devenir, dans le Christ, un véritable **moyen de sanctification** qui achemine les époux l'un par l'autre, l'un avec l'autre vers Dieu. Il nous faut d'abord essayer de comprendre comment le Christ sauve l'amour humain en le purifiant, pour pouvoir comprendre ensuite comment s'opère cette « élévation » du mariage « à la dignité de sacrement ».

1. La sexualité sous le régime du péché⁶

« (...) ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou action de grâce, mais ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements et leur cœur inintelligent s'est enténébré : dans leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous et **ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une représentation, simple image** d'hommes corruptibles, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Aussi Dieu les a livrés selon les convoitises de leur cœur à **une impureté** où ils avilissent eux-mêmes leur propres corps ; eux qui ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, **adoré et servi la créature de préférence au Créateur**, qui est béni éternellement ! Amen. Aussi Dieu les a-t-il livrés à des **passions** avilissantes : car leurs femmes ont échangé des rapports naturels pour des **rapports contre nature** ; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement » (Rm 1, 21-27). Parce qu'elle est relative à l'union divine qui la fonde et la dépasse, l'union conjugale est touchée directement par le péché en tant qu'il nous sépare de Dieu.

Cette réalité si délicate et si fragile de l'amour humain ne peut, en effet, être vécue avec sagesse qu'en demeurant en vérité à sa juste place par rapport à la vocation fondamentale de l'homme à l'union divine. Elle en dépend essentiellement d'une manière cachée et mystérieuse. En « adorant et servant la créature de préférence au Créateur », l'homme et la femme se rendent incapables de s'aimer en vérité dans le

³ C'est la raison pour laquelle on a longtemps pensé la condition du mariage en contradiction avec la sainteté (en dehors de quelques cas exceptionnels comme saint Louis...), alors qu'en réalité non seulement les époux sont appelés à la sainteté mais, comme nous allons essayer de le voir, **ils ne peuvent vivre sans la sainteté**.

⁴ « La réalité naturelle du mariage devient, par la volonté du Christ, un véritable sacrement de la Nouvelle Alliance, marqué du sang du Christ rédempteur. Époux et familles, rappelez-vous à quel prix vous avez été « achetés » (cf. 1 Co 6, 20) » (Jean-Paul II, lettre aux familles, n° 18)

⁵ Cf. code de droit canonique, can. 1055.

⁶ Cf. CEC, n° 1606-1608.

respect de la personne de l'un et de l'autre. **Aimer l'autre plus que Dieu, c'est mal l'aimer.** Le péché, comme idolâtrie, conduit aux « désordres dans le mariage », à « l'adultère » et à la « débauche » (cf. Sg. 14, 22-27). Le refus d'adorer Dieu rend l'homme insensé et insensible, incapable de voir et de vivre les réalités créées en vérité. Le désir de communion, d'union, est dévié par des « passions avilissantes » qui lui font faire « ce qui ne convient pas » (cf. Rm 1, 28) à l'amour.

« Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi » (Gn 3, 16). Le témoignage de la Genèse nous montre comment la rupture avec Dieu pervertit la relation conjugale en une relation de « **convoitise** » et de « **domination** » où **l'esprit de possession**⁷ empêche le don désintéressé des personnes l'une à l'autre. Dans la mesure où il ne rend pas à Dieu « gloire ou action de grâce », l'homme est tenté d'ériger la sexualité en absolu, de **confondre le « signe » et la « réalité »**, transformant la relation conjugale en une relation de possession et d'idolâtrie mutuelle. L'esprit de possession rend l'amour impur et ouvre la porte à toutes formes de perversion. Il est le signe de **la désespérance**, c'est-à-dire d'une soif d'absolu qui n'est plus orienté vers Dieu, qui est perverti.

2. Entrer dans l'espérance purificatrice

« Nous savons que lors de cette manifestation nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. **Quiconque a cette espérance en lui se rend pur** comme celui-là est pur » (1 Jn 3, 2-3). Celui qui cède à la tentation de la possession signifie par là même qu'il ne vit plus dans l'espérance, qu'il ne veille plus. « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation : l'esprit est ardent mais la chair est faible » (Mt 26, 41). Seule l'espérance peut nous donner la force en effet d'« attendre avec constance ce que l'on ne voit pas » (cf. Rm 8, 25) au travers de ce qui se voit. Le corps se voit. Ce qui se voit laisse prise à la possession. L'homme et la femme sont appelés à s'unir charnellement en demeurant tendus vers une Réalité qui « ne se voit pas », qui ne peut se posséder. Ils sont appelés à vivre les réalités visibles sans s'y arrêter. Il y a là une

⁷ Maurice Zundel parle d'une manière très suggestive de cet « esprit de possession qui transforme en esclavage tant de passions, où deux êtres **s'enivrent de l'empire absolu qu'ils exercent l'un sur l'autre**, en se prêtant mutuellement le visage de l'unique nécessaire. Mirage merveilleux par où ils se promeuvent sans effort au rang de dieux, savourant l'adoration qui atteste leur gloire d'être fin dernière ; égocentrisme éblouissant qui s'en fait accroire en parlant le langage du don et qui trouve dans l'ivresse des sens la source magique d'une aveugle ferveur : jusqu'à ce que les yeux s'ouvrent et qu'on n'ait plus en face de soi que les limites décevantes d'un être borné qui s'objective maintenant avec la crudité banale d'une chose indifférente. Il n'est pas rare alors de voir succéder à l'« amour », dans le ressentiment d'avoir été dupe, une haine implacable qui prouve trop clairement que l'élan vers l'autre n'était que la projection magnifiée d'un moi nourri de la sève d'autrui. » Après avoir évoqué la « communion opaque où les corps s'affolent d'être étrangers, où les âmes cessent de se connaître », il conclut ainsi sa méditation sur l'esprit de possession : « Étrange figure de l'homme, sans cesse tourmenté par la soif du divin, et qui en arrive à diviniser ses entrailles, à mettre l'absolu dans une secousse nerveuse, s'il ne rencontre un jour dans le silence de son âme attentive, l'altruisme subsistant du premier amour où l'être s'identifie au don. Alors il comprend l'impureté essentielle de la possession et de la folie de vouloir enfermer dans les limites de son moi un être qu'une lumière divine seule peut combler. » (*Notre Dame de la Sagesse*, Foi vivante, Paris, Cerf, 1979, pp. 33-34.)

pauvreté nécessaire, celle de l'espérance, qui fait dire à saint Paul : « que ceux qui ont femme vivent comme s'ils n'en avaient pas » (cf. 1 Co 7, 29).

L'espérance nous rend purs en purifiant notre regard, « à nous qui ne regardons pas aux choses visibles mais aux invisibles » (2 Co 4, 18). Elle nous fait entrer dans un regard de sagesse sur les choses ; or les réalités visibles ont été créées par la Sagesse comme les signes des réalités invisibles et, d'une manière particulière, le corps humain. Celui-ci peut même être compris dans cette perspective comme un « **sacrement primordial** » selon l'expression de Jean-Paul II : « Comme signe visible, le sacrement se constitue avec l'être humain en tant que corps et par le fait de sa visible masculinité et féminité. **Le corps en effet – et seulement lui – est capable de rendre visible ce qui est invisible : le spirituel et le divin.** Il a été créé pour transférer, dans la réalité visible du monde, le mystère caché de toute éternité en Dieu et en être le signe visible »⁸.

À l'intérieur de la « méta-tentation » au sens où l'entend Jean-Paul II, notre temps témoigne, d'une manière particulière, du drame d'une sexualité vécue en dehors de la lumière que diffuse l'espérance. Plus une société se ferme à Dieu et désespère, plus elle vit dans l'impureté. **Le « signe »** - qu'est l'union sexuelle – se referme sur lui-même, il ne fait plus signe vers rien et **finit par se perdre lui-même**⁹ (cf. Rm 1, 24 et 1 Co 6, 18) dans sa prétention à s'ériger en absolu. Le désir d'union tourné tout entier vers la créature s'exacerbe et devient fou dans un esprit de possession qui aveugle¹⁰. Le corps laisse alors prise à la possession, au lieu d'être vécu comme le « sacrement primordial » qui nous ouvre au mystère de Dieu et de la personne humaine¹¹ dans un regard purifié par l'espérance. Celui qui veut posséder l'autre le perd, il se rend incapable de voir la personne dans sa vérité la plus profonde, celle d'enfant de Dieu. « **Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a (Dieu) pas connu.** Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu » (1 Jn 3, 1-2).

3. Accueil et don de soi en Dieu

« **L'homme connut Ève**, sa femme » (Gn 4, 1). L'union conjugale peut être le lieu de la « connaissance » la plus intime comme il peut être le lieu de la violence la plus

⁸ Cf. Audience générale du 20 février 1980

⁹ Comme le dit le Concile : « L'inclination simplement érotique cultivée pour elle-même s'évanouit vite et d'une façon pitoyable » (*Gaudium et spes*, n° 49, § 1). Plus largement, on pourrait dire que les couples repliés sur eux-mêmes finissent par voir leur amour se perdre : il ne peut grandir en vérité que dans l'ouverture à Dieu d'une manière explicite ou implicite.

¹⁰ Comme saint Jean de la Croix le décrit très bien à propos de la joie du toucher dans les choses agréables, quand celle-ci est vécue d'une manière passionnelle, idolâtrique : « elle empêche le jugement, l'entretenant **dans une folie et ignorance spirituelle** (...), nourrit parfois un esprit de confusion et **une insensibilité de conscience et d'esprit** ; partant, elle affaiblit fort la raison et la réduit à un tel point qu'elle ne peut prendre ni donner bon conseil et devient incapable des biens spirituels et moraux, inutile comme un pot cassé. » (*La Montée du Carmel*, III, 27, § 6.) La personne de l'autre ne peut être alors respectée, elle est nécessairement objectivée.

¹¹ Dans sa prédestination à l'union divine, à la vie éternelle, dans sa capacité à « devenir enfant de Dieu ».

intime et la plus destructrice de la personne dans sa dignité. « Quiconque demeure en lui (le Christ) ne pèche pas. **Quiconque pèche ne l'a vu ni connu** » (1 Jn 3, 6). Le **respect** de l'autre qui nous préserve du péché ne peut être assuré que par l'ouverture au Mystère qui nous fait voir Dieu en l'autre et l'autre en Dieu. Il ne peut être assuré en définitive que par le dynamisme de la foi et de l'espérance : en se donnant l'un à l'autre « dans le Seigneur » (cf. 1 Co 7, 39), « en vue de Dieu » (cf. Lc 12, 21), l'homme et la femme se découvrent par surcroît l'un à l'autre et l'un par l'autre dans toute la beauté et la grandeur de leur humanité et de leur vocation. C'est ainsi qu'ils peuvent se connaître « sans avoir honte l'un devant l'autre » (cf. Gn 2, 25), sans craindre l'objectivation. L'espérance en effet, en purifiant leur cœur, purifie leur regard, les revêt d'une innocence nouvelle.

« Le Seigneur Dieu dit : “Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie” (...) Puis, de la côte qu'il avait tirée de l'homme, le Seigneur Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme. Alors celui-ci s'écria : “pour le coup, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée ‘femme’, car elle fut tirée de l'homme, celle-ci !” C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair » (Gn 2, 18-24). Plus radicalement, l'homme et la femme, pour s'unir et se connaître, ont besoin de **s'accueillir l'un l'autre comme un don en se recevant** pour cela **l'un l'autre de Dieu**¹² au lieu de se perdre dans une illusoire possession mutuelle¹³. Nous pouvons reconnaître ici la nécessité de la foi comme humble ouverture du cœur à l'Amour divin dans « l'action de grâce » (cf. Rm 1, 21). L'amour humain comme don de soi ne peut naître dans notre cœur qu'à l'intérieur d'une attitude d'**accueil** de l'autre comme don¹⁴, une attitude d'acceptation qui le laisse être ce qu'il est dans le mystère de sa personne sans pouvoir d'aucune manière se l'approprier¹⁵.

4. La rédemption de l'amour humain par la charité

« **Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps** »¹⁶ (1 Co 6, 13). Comment le Christ opère-t-il « la rédemption de notre corps » (cf. Rm 8, 24), la

¹² Autrement dit, l'ouverture à Dieu et à son amour dans la foi et l'espérance est nécessaire pour pouvoir accueillir l'autre comme un don sans céder à la tentation de se l'approprier comme un objet.

¹³ Comme le dit Jean-Paul II : « Le contraire de cet “accueil” ou “acceptation” de l'autre être humain comme don serait une privation du don lui-même et, pour autant une transformation et même une réduction de l'autre au rang d'objet pour “moi-même” (objet de concupiscence, d’“appropriation indue”, etc.) » (audience générale du 6 février 1980).

¹⁴ « Suivant Genèse 2, 25, “homme et femme, ils n'avaient pas honte”. Ceci nous permet de conclure que l'échange du don, auquel participe toute leur humanité, âme et corps, féminité et masculinité, se réalise en conservant la caractéristique intérieure (c'est-à-dire précisément l'innocence) du don de soi et de l'acceptation de l'autre comme don. Ces deux fonctions du mutuel échange sont en étroite connexion durant tout le processus du “don de soi” : **donner et accepter le don se compénètrent de sorte que le fait de donner lui-même devient acceptation et celui d'accepter revient à donner** » (Jean-Paul II, audience générale du 6 février 1980).

¹⁵ La formule liturgique de l'échange des consentements semble aller dans ce sens : « Je te reçois comme époux et je me donne à toi. » – « Je te reçois comme épouse et je me donne à toi. »

¹⁶ Dieu n'est pas rival mais ami de tout ce qui est profondément humain (cf. Sg 11, 24-26).

rédemption de cette réalité si profondément humaine qu'est l'amour conjugal ? Essentiellement par le don qu'il nous fait de la charité « qui est dans le Christ » (1 Tm 1, 14) moyennant la foi et l'espérance qui nous disposent à cet amour nouveau. L'amour sponsal humain ne peut en effet être bien vécu – c'est-à-dire vécu sagement – qu'à l'intérieur de l'amour qui nous unit à Dieu et qui, seul, peut combler notre désir d'amour et de communion. Il dévie sinon d'une manière ou d'une autre dans la possession comme nous l'avons vu. Le second commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » demeure et doit demeurer relatif au premier : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force » (cf. Mc 12, 29-31). Il en dépend radicalement. **La sagesse** consiste à le comprendre et à le vivre ainsi. Autrement dit, l'amour sponsal humain peut s'épanouir dans la mesure même où l'homme le vit, non comme le bien absolu de sa vie, mais comme signe et chemin, comme « sacrement » de l'unique véritable Absolu¹⁷ : « Ne vous enivrez pas de vin : on n'y trouve que libertinage ; mais **cherchez dans l'Esprit votre plénitude** » (cf. Ép 5, 18).

On peut relire dans cette lumière **le signe de Cana** (cf. Jn 2, 1-12) comme le signe prophétique de la rédemption de l'amour humain qui adviendra par la croix. L'Époux y vient au service des époux au moment où le vin de l'amour humain, d'un amour seulement humain refermé sur lui-même, s'épuise, c'est-à-dire manifeste sa pauvreté, son incapacité à remplir le cœur de l'homme. Le vin nouveau que Jésus apporte par sa venue est celui de **la charité conjugale**, celui d'un amour conjugal à nouveau ouvert et orienté vers Dieu¹⁸. C'est ainsi que Jésus sauve l'amour humain : en nous apprenant à le vivre pour Dieu, pour l'amour de Dieu¹⁹. En cela consiste le mystère de la charité : nous aimons vraiment l'autre pour lui-même, dans le don désintéressé de nous-mêmes dans la mesure où nous l'aimons pour Dieu²⁰. La vérité la plus profonde de l'amour entre l'homme et la femme est d'être chemin vers Dieu et il ne peut grandir que dans la vérité, dans cette vérité.

« **Cherchez d'abord son Royaume et sa justice** et tout cela vous sera donné par surcroît » (Mt 6, 33). Se marier à l'Église « **dans le Seigneur** » (cf. 1 Co 7, 39), c'est donc laisser le Christ sanctifier et sauver l'amour humain en acceptant de consacrer cet amour à Dieu, en s'engageant à le vivre comme un chemin à deux vers Dieu. La **sagesse évangélique** consiste finalement à vivre en toutes circonstances l'union conjugale comme « sacrement », dans la certitude que, par là, « **par surcroît** », l'amour humain peut être porté à sa perfection. Autrement dit : se détacher (cf. 1 Co 7, 29) d'une forme d'amour idolâtrique, possessif, pour mieux s'unir, **mieux jouir**

¹⁷ On peut reprendre ici la parole célèbre de Saint-Exupéry : « S'aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre mais regarder ensemble dans la même direction. »

¹⁸ Cf. *Gaudium et spes*, 4 n° 8, § 2.

¹⁹ « La charité est la vertu théologale par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toute chose pour Lui-même, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu » (CEC, n° 1822).

²⁰ « La charité assure et purifie notre puissance d'aimer » (CEC, n° 1827).

l'un de l'autre, « au centuple »²¹ (cf. Mc 10, 30) selon l'avertissement du Christ : « Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi, celui-là la sauvera » (Lc 9, 24).

5. La rédemption de l'amour humain par la Croix

« Il (le Christ) est mort pour tous, afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux » (2 Co 5, 15). C'est par sa Croix que le Christ a ouvert nos cœurs à la charité divine. C'est donc aussi par sa Croix qu'il a élevé le mariage à la dignité d'un sacrement véritable de la Nouvelle Alliance, donnant aux hommes la lumière et la force pour le vivre comme un « signe », plus encore comme un chemin, un moyen efficace de sanctification, d'union à Dieu et de manifestation de sa gloire. Le sacrement du mariage découle de la croix et nous renvoie à la croix²², à ce mystère de **mort à nous-mêmes** qui fait de toute notre vie, de notre corps lui-même, une hostie, une offrande à Dieu (cf. Rm 6, 13 ; 12, 1) : « En venant rétablir **l'ordre** initial de la création perturbée par le péché, Il (le Christ) donne Lui-même la force et la grâce pour vivre le mariage **dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu**. C'est en suivant le Christ, **en renonçant à eux-mêmes**²³, en prenant leurs Croix sur eux que les époux pourront « comprendre » le sens originel du mariage et le vivre avec l'aide du Christ »²⁴. D'où aussi le lien très étroit du mariage avec **l'Eucharistie**²⁵.

« Et il disait à tous : “Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais

²¹ Comme l'explique saint Jean de la Croix, « **en se détachant des choses**, l'homme en acquiert une plus grande connaissance pour bien comprendre les vérités qui les concernent, tant naturellement que surnaturellement » (*La Montée du Carmel*, III, 22, § 2). L'homme spirituel « juge de tout » (1 Co 2, 15), son esprit purifié « **pénètre la vérité et la valeur des choses** » (cf. aussi III, 22, § 2) et, par là même, n'ayant rien, il « possède tout » (cf. 2 Co 6, 10), il « domine » et « régit le monde en sainteté et justice » (Sg 9, 2-3) sachant profiter de tout pour son bien. À l'inverse, « **celui qui a lié sa volonté aux choses, n'a ni ne possède rien** : tant s'en faut, elles possèdent son cœur et le tiennent par conséquent à la peine comme un captif » (cf. aussi III, 22, § 2).

²² « Les époux sont donc pour l'Église le rappel permanent de ce qui est advenu sur la croix. (...) Le mariage, comme tout sacrement, est un mémorial, une actualisation et une prophétie de l'événement du salut » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, n° 13).

²³ **En invitant « ceux qui ont femme » à vivre « comme s'ils n'en avaient pas »** (cf. 1 Co 7, 29), saint Paul ne fait que prendre au sérieux l'exigence du Christ adressée à tous ses disciples : « Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple » (Lc 14, 26). Il s'agit de ne pas chercher à vivre la réalité du mariage pour elle-même en voulant « gagner sa vie » (cf. Mc 8, 35), mais de demeurer, dans l'oubli de tout, « tendu de tout son être » vers « le but » (cf. Ph 3, 13-14), dans la confiance que nous recevrons, par la puissance même de notre renoncement uni à la passion de Jésus, « **le centuple** dès maintenant, au temps présent » (cf. Mc 10, 30).

²⁴ Cf. CEC, n° 1615.

²⁵ Cf. CEC, n° 1621 On peut comprendre ici comment le mariage trouve dans l'Eucharistie (comme sacrement de l'union au Christ dans le mystère de sa Passion) à la fois une source inépuisable de renouvellement et son accomplissement, sa fin véritable. À contrario, on comprend mieux pourquoi les divorcés remariés ne peuvent communier en raison de ce même lien étroit qui unit les deux sacrements.

qui perdra sa vie à cause de moi, celui-là la sauvera” » (Lc 9, 23-24). Le mariage est une suite du Christ. Il est un chemin d'ouverture à l'amour divin. Il est un passage, et ce passage est compris dans le mystère pascal du Christ. Il est lui-même **une Pâque** : un mystère de mort et de résurrection. « Très chers, ne jugez pas étrange l'incendie qui sévit au milieu de vous pour vous éprouver, comme s'il vous survenait quelque chose d'étrange. Mais, dans la mesure où vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous afin que lors de la révélation de sa gloire, vous soyez aussi dans la joie et l'allégresse » (1 P 4, 12-13). Si les exigences morales que la Sagesse divine pose à l'amour conjugal prennent la forme de la croix, les époux ne doivent pas s'en étonner comme si **la croix** était une réalité « étrangère » à leur vie conjugale. Elle est, en effet, le puissant moyen par lequel le Christ ne cesse de sauver les époux, constamment tentés de se replier sur eux-mêmes dans un amour humain fermé à l'amour de Dieu dans l'illusion de pouvoir sauver ainsi leur bonheur à deux. Elle est le lieu d'une ouverture et un don total d'eux-mêmes au Seigneur à l'exemple du Christ qui « s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur » (Ép 4, 32). « Ainsi que ceux qui souffrent selon le vouloir divin remettent leurs âmes au Créateur fidèle, en faisant le bien » (1 P 4, 19).

Comprenons-le bien, les exigences morales que l'Église enseigne en matière de sexualité, de procréation, ne sont rien d'autre que les exigences de **la sainteté de l'amour**, le chemin que doit suivre l'amour humain pour s'ouvrir à l'amour divin. Elles ne peuvent être acceptées et comprises en plénitude que si l'homme prend conscience qu'il ne peut vivre sans la sainteté, qu'il a été « élu » par Dieu, « dès avant la fondation du monde, pour être saint et immaculé en sa présence, dans l'amour » (Ép 1, 4). Autrement dit, elles ne peuvent être vécues que dans **la foi et l'espérance**. Sans la lumière, la force et la joie que celles-ci nous donnent, les époux ne pourraient accepter de « se perdre eux-mêmes », de « perdre » leur amour humain là où la loi divine semble être en contradiction avec leurs aspirations naturelles et légitimes. Les difficultés à vivre les méthodes naturelles, l'épreuve de la stérilité, la souffrance de la solitude là où l'autre nous abandonne, etc., tout cela ne peut trouver sens – au-delà de la réflexion rationnelle – que dans **un regard sur Jésus** qui ouvre notre cœur à l'espérance d'un amour qui « ne passera jamais » (1 Co 13, 8).